



Rapport du président de la FQSA pour l'année 2004

L'année 2004 a été, sans contredit, l'année des grands changements. Cependant, grâce au travail des bénévoles de la Fédération et avec l'appui de la permanence, le navire se dirige maintenant à bon port. Aussi me fait-il plaisir de vous présenter ce rapport annuel qui fait état des activités du conseil d'administration, de celles du comité exécutif et du personnel permanent de la Fédération.

1. Réorganisation de la Fédération

A la suite des décisions prises en assemblée générale en avril 2004, les règlements généraux de la Fédération ont été modifiés affectant la composition du conseil d'administration. En vertu des nouveaux règlements, la Fédération maintient sa représentativité à l'égard de tous les secteurs intéressés à la conservation, à la mise en valeur et à la pêche sportive du saumon. Toutefois, la nouvelle structure procure à l'assemblée générale des membres un plus grand contrôle sur les personnes nommées ou élues au conseil d'administration et, espérons-le, une plus grande stabilité à notre organisation.

Il s'est installé une nouvelle dynamique et une forte solidarité chez les membres du conseil d'administration de même que chez ceux du comité exécutif. De fait ces deux instances se sont réunies plus souvent que par les quelques années passées permettant ainsi de mieux orienter le travail des permanents de la Fédération.

La Fédération regrette le départ de certains de ses membres associatifs qui ont choisi de résilier leur membership et d'adhérer à un autre regroupement. Nonobstant ce fait, la Fédération respecte le droit d'association et la liberté de choix de chacun et elle entend conserver un esprit ouvert à la collaboration avec tout gestionnaire de rivière quelque soit son allégeance associative.

2. Sondage d'opinion auprès des pêcheurs et des gestionnaires Mémoire sur la gestion du saumon au Québec

Une bonne partie de l'année 2004 a été occupée à planifier, organiser, exécuter et analyser deux sondages d'opinion, l'un auprès des pêcheurs de saumon et l'autre auprès des associations gestionnaires des rivières à saumon. Les pêcheurs sportifs résidents du Québec et non-résidents, les membres de la Fédération et les non-membres ont été interrogés sur un très grand nombre de sujets concernant leurs activités de pêche au saumon. De même, du côté des gestionnaires pour tous les sujets qui les touchent plus particulièrement.

Les renseignements recueillis ont servi à établir le positionnement de la Fédération à l'égard de la gestion des rivières à saumon au Québec, de la conservation de cette ressource et de la pratique de la pêche sportive. Les membres du conseil d'administration ont déposé au gouvernement du Québec un mémoire étoffé sur la gestion de cette ressource et surtout sur les orientations suggérées par la Fédération pour en améliorer la conservation et la mise en valeur.

Tous les membres de la Fédération ont reçu ce document qui devient, en quelque sorte, notre livre de référence pour les quelques années à venir. Le mémoire de la Fédération a reçu un bon accueil de la part

des autorités gouvernementales et confère beaucoup de profondeur et de crédibilité aux membres du conseil d'administration et à la Fédération dans son ensemble.

3. Table saumon

Compte tenu des divergences profondes entre la Fédération et l'Association des GRSQ (Gestionnaires de rivières à saumon du Québec), dont le nom a été récemment modifié pour devenir Fédération des GRSQ, le gouvernement du Québec a décidé de créer une Table-saumon, c'est-à-dire une nouvelle structure de concertation regroupant toutes les parties intéressées au dossier saumon. Il est regrettable que le gouvernement ait été forcé, en quelque sorte, de procéder ainsi. En effet, il eut été préférable que les organismes de la base se concertent entre eux plutôt que de se voir imposer un régime de concertation par l'autorité gouvernementale. Il eut été aussi plus avisé de canaliser les ressources réduites de l'État vers le développement d'actions proactives à l'égard de la ressource saumon plutôt que d'obliger les représentants de l'État à arbitrer nos conflits internes. Néanmoins, la Fédération a accepté de participer de bon gré à cette table de concertation et a fait preuve de la plus grande ouverture d'esprit possible avec tous les intervenants à cette table. Une somme impressionnante de travail a été consacrée à cette activité qui, compte tenu des lieux de rencontre, s'est avérée une activité fort coûteuse qui n'avait pas été prévue au budget de la Fédération.

4. Activités de défense des rivières à saumon et de leurs bassins versants

La Fédération a comparu devant diverses commissions gouvernementales sur des sujets relatifs à l'environnement et y a déposé des mémoires pour promouvoir la conservation du saumon, des rivières à saumon et des bassins hydrographiques fréquentés par cette espèce. La Fédération a déposé un mémoire à une commission du BAPE (Bureau d'audiences publiques en environnement) en ce qui a trait au développement d'une petite centrale hydroélectrique sur la rivière Magpie, sur la Côte-Nord. Nous avons également déposé un mémoire à la Commission sur la gestion des forêts au Québec dirigée par M. Guy Coulombe. Nous y avons fait valoir la nécessité d'une approche par bassin versant, qui a par ailleurs été retenue par la Commission dans ses recommandations finales au gouvernement du Québec. La Fédération a aussi déposé un mémoire à la Commission consultative sur le développement durable, dirigée par le ministre de du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas Mulcair. Enfin récemment, la Fédération a déposé un mémoire à la Commission sur la sécurité des approvisionnements énergétiques. A cet égard la Fédération s'est clairement positionnée en faveur de la protection la plus intégrale possible des bassins hydrographiques abritant le saumon, tout en reconnaissant que le développement durable des diverses ressources de notre milieu demeure un objectif à rechercher. L'un des leitmotivs de la Fédération est qu'il n'y a que 116 rivières à saumon sur un total de plus de 4 500 rivières et cours d'eau au Québec. Les rivières à saumon se doivent donc d'être protégées puisqu'elles constituent un cas d'exception.

5. Information, formation, développement de la relève et promotion de la pêche sportive

La revue *Saumons illimités*, l'image de marque de la Fédération, continue d'être notre principal véhicule d'information. Les membres de la Fédération se déclarent généralement très satisfaits de cette production de haute qualité. La Fédération est soucieuse d'en améliorer le contenu et le contenant de façon constante. En 2004 un effort particulier a été consenti pour redonner la revue aux membres pêcheurs de la base, pour attirer de nouveaux auteurs et pour utiliser ce véhicule pour aider à la promotion des associations gestionnaires en situation de difficultés financières.

La Fédération a innové l'an passé en produisant son *Guide sur les rivières à saumon du Québec* en collaboration avec la Fédération des pourvoires du Québec. Le résultat, plus riche en informations relatives aux réservations pour la pêche du saumon, a été très apprécié.

En partenariat avec la Fédération du saumon atlantique (FSA), la Fédération supporte plus de 60 écoles dans le cadre du programme *Histoires de saumon*. Ce programme éducatif connaît un succès qui dépasse actuellement la capacité de la Fédération de le soutenir financièrement et de l'encadrer à partir des ressources de la permanence. En d'autres mots nous sommes victimes de notre succès dans ce domaine. En cours d'année 2005, il faudra donc réévaluer ce programme et voir comment continuer à en faire la promotion sans handicaper les autres activités de la Fédération.

Toujours en collaboration avec la FSA, la Fédération dispense des sessions de formation à l'intention des guides de pêche au saumon. Ces sessions visent à mieux informer les guides sur les méthodes appropriées pour la remise à l'eau des saumons qui, de plus en plus, se popularise comme pratique et philosophie de pêche. Il importe que les pêcheurs adoptant cette méthode de pêche le fassent de façon à maximiser les chances de survie du saumon puisque tel est le but de la graciation du saumon. Au printemps 2004, quatre sessions de formation ont été dispensées aux guides en provenance des divers organismes et communautés. Dans le cadre de ces sessions de formation, la FSA et la FQSA ont mis sur pied un programme d'accréditation des compétences des guides qui, dans l'optique de l'amélioration de la qualité des services, se veut une incitation au perfectionnement professionnel des guides de pêche au saumon.

La Fédération continue d'aider bon nombre d'associations dans le programme connu sous le nom Fête de la pêche. À ces occasions, la FQSA met gratuitement à la disposition des organismes de rivières des équipements de pêche à la mouche. Cette activité qui vise le développement de la relève prend différentes formes selon le cas. Nous entendons donner de l'expansion à cette idée dans l'année à venir puisque le sondage auprès des pêcheurs sportifs démontre clairement le vieillissement des pêcheurs et un faible recrutement de nouveaux pêcheurs.

La Fédération participe annuellement à différents événements liés à la promotion de la pêche sportive. C'est ainsi que notre personnel et les bénévoles de la Fédération ont été présents au Forum de la pêche de Granby, à la Journée de la pêche des Moucheurs du Montréal Métropolitain, ainsi qu'au Salon de la chasse et de la pêche de Québec.

6. Soutien aux associations gestionnaires de rivière à saumon

La FQSA a apporté son support à un certain nombre d'associations ou de gestionnaires de rivière à saumon qui soit éprouvent des difficultés de fonctionnement soit ont sollicité notre expertise. C'est ainsi que la FQSA a apporté son aide à la Société de gestion de la rivière Betsiamites, à la Corporation de développement de la rivière Madeleine, à la Corporation de développement touristique de la rivière Godbout et au Conseil de gestion de la rivière Moisie.

Par ailleurs, la Fédération a déposé au gouvernement du Québec une demande de financement pour la consolidation et le développement des associations gestionnaires en situation de difficultés financières. La diminution des populations de saumons à l'échelle mondiale et la diminution concomitante du nombre de pêcheurs québécois parallèlement à l'arrêt des programmes gouvernementaux de soutien à la protection des rivières ont entraîné une baisse de la fréquentation des rivières et une baisse des revenus d'exploitation. Plusieurs organisations gérant des rivières à potentiel faible ou moyen éprouvent des difficultés financières qui menacent leur survie. La FQSA estime donc qu'il est nécessaire de revoir tout

le contexte opérationnel de ces organismes et de proposer des avenues de solutions durables et, à cet égard, a proposé au gouvernement du Québec sa collaboration. Les autorités gouvernementales nous ont assuré qu'elles regarderaient avec la plus grande attention la proposition de la Fédération.

Les administrateurs de la Fédération s'associent au tournoi de golf organisé à Montréal dont les bénéfices sont versés dans des projets d'aménagement des rivières à saumon. La Fédération salue l'organisateur de ces activités-bénéfice, M. Randy Silkey.

À l'appui de cette demande d'aide au gouvernement pour le financement de rivières à saumon en difficulté, les membres du conseil d'administration de la FQSA ont résolu que, comme preuve de son sérieux, la Fédération investira 25 000 \$ de son budget d'opération annuel dans ce programme d'aide.

7. Fonds fédéral de conservation du saumon atlantique

En partenariat avec la FSA et les autres conseils régionaux de la FSA, la Fédération est intervenue auprès du gouvernement fédéral pour qu'il crée un fonds de conservation du saumon semblable à celui qui existe pour le saumon du Pacifique. Lors du dernier discours du budget le ministre des finances du gouvernement fédéral a annoncé son intention de créer un tel fonds et de le doter d'un capital de 30 millions \$. Ce fonds serait géré par une fiducie indépendante du gouvernement et, en principe, seuls les intérêts serviraient au financement d'actions menées par les associations intéressés à la conservation du saumon. La Fédération participe activement aux discussions concernant la mise sur pieds des structures administratives qui devront gérer ce fonds et allouer les sommes d'argent aux différents organismes des provinces de l'Est du Canada.

8. Membership, affaires corporatives et financement

Le membership de la Fédération se maintient depuis quelques années autour de 780 membres individuels et de 35 membres corporatifs. Le nombre de membres individuels est légèrement inférieur à 10 % du nombre total de pêcheurs sportifs de saumons. Compte tenu que l'adhésion à la Fédération est totalement volontaire, une telle proportion est probablement assez normale. Toutefois le conseil d'administration se donne, d'une part, un objectif de 1 000 membres individuels et entend, d'autre part, favoriser l'adhésion des pêcheurs provenant des régions productrices de saumons. En regard du membership, il faut mentionner l'entente de partenariat avec la FSA, qui offre aux membres de l'une et l'autre fédération la possibilité d'un membership conjoint à un coût inférieur à celui que représente l'adhésion cumulée aux deux fédérations individuellement.

La FQSA est reconnue par la FSA comme son conseil régional au Québec. Elle est donc appelée à participer aux réunions des conseils régionaux de la FSA de même qu'au conseil d'administration de la FSA. Mentionnons également que la collaboration avec la FSA au cours des cinq dernières années s'est accentuée progressivement. Ainsi les deux fédérations prennent-elles des positions communes sur les sujets à caractère environnemental, elles réalisent et financent conjointement des actions concrètes auprès des associations gestionnaires de rivières et des pêcheurs. Le membership conjoint est vu comme une initiative pour éviter le phénomène du maraudage tout en encourageant l'adhésion aux deux mouvements.

La Fédération est également appelée à participer au Groupe faune national et aux Groupes faune régionaux. Bien qu'à ces instances il ne soit pas souvent question de saumon, la Fédération a jugé essentiel de maintenir un étroit partenariat avec les autres fédérations de la faune au Québec dans la mesure où le saumon fait bien évidemment partie intégrante du portrait faunique au Québec. Dans cette

perspective la FQSA est intervenue en commission parlementaire lors de l'abolition de la Société de la Faune et des Parcs et de l'intégration du secteur Faune au sein du ministère des Ressources naturelles qui est maintenant devenu ministère des Ressources naturelles et de la Faune. La Fédération est également intervenue récemment pour faire valoir publiquement avec les autres fédérations de la faune que le dernier remaniement ministériel effectué par le gouvernement peut entraîner, à long terme, des effets négatifs sur la gestion de la faune au Québec, si certains aménagements administratifs ne sont pas apportés pour corriger la situation.

La Fédération a, en outre, participé à dix soupers-bénéfice organisés par les associations gestionnaires de rivières à saumon. De la même façon que les associations gestionnaires de rivières à saumon contribuent, pour la plupart, au succès du souper-bénéfice de la FQSA, en retour la Fédération participe à la fois en nature, financièrement et en personne aux activités de levées de fond de ses membres associatifs.

Par ailleurs, en matière de santé financière et de financement de la Fédération, nous devons malheureusement constater que la Fédération ferme son année financière 2004 avec un déficit d'opération de près de 35 000 \$, dû en partie à l'incapacité pour la Fédération de réaliser les conditions reliées à l'obtention de certaines subventions qui avaient été intégrées au budget et en partie à la diminution des contributions du conseil des Gouverneurs. Même si ce déficit ne remet pas en cause la santé financière de la Fédération compte tenu de son passé financier très positif, il n'en demeure pas moins qu'on ne peut se permettre d'accumuler les déficits.

Sans entamer sur le rapport du vérificateur et du trésorier de la Fédération, il est clair que le conseil d'administration est soucieux de cette situation et qu'il a pris en cours d'année des dispositions pour réduire le déficit qui potentiellement aurait pu être plus grand. En cours d'exercice le conseil d'administration a dû abolir deux postes sur cinq à la permanence de la Fédération et procéder à un resserrement des actions de la Fédération afin de réduire les coûts au strict minimum. Fort heureusement, en début d'année 2005, le conseil d'administration a pu récupérer les montants de subvention qui nous avaient échappé pour ainsi éponger une bonne partie du déficit de 2004. Le conseil d'administration a adopté un budget équilibré pour l'année 2005, tout en mettant l'accent sur l'aide aux associations en situation de difficultés financières.

Bref, en matière de financement, la situation de la Fédération sera toujours précaire puisque nous ne disposons pas de financement institutionnel de la part de l'État et que nous devons compter sur le membership, les événements bénéfice et les subventions hors programme de divers organismes pour survivre financièrement. Ainsi, la vigilance est toujours de rigueur.

9. Orientations pour 2005

La mission de la Fédération demeure ce qu'elle a toujours été : participer à la conservation et à la mise en valeur de la ressource saumon et favoriser le développement de la pêche sportive. Toutefois les priorités d'action peuvent changer d'une époque à l'autre. Pour l'année qui vient et plus généralement pour les quelques années à venir les orientations de la Fédération en matière d'environnement devraient s'articuler autour de la notion de gestion par bassin versant; en matière de développement de la pêche sportive autour du recrutement d'une relève chez les jeunes pêcheurs; en matière de gestion, autour du soutien et du support aux associations en situation de difficultés financières; en matière de membership, autour de l'accroissement de l'adhésion à notre mouvement, particulièrement dans les régions productrices de saumon.

Remerciements

Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier tout d'abord le personnel permanent de la Fédération pour son engagement dans notre cause. Œuvrer au sein d'un organisme formé de bénévoles n'est pas toujours facile et sécurisant. Sans l'aide et la compréhension de notre personnel, il serait difficile de bien articuler les décisions du Conseil.

Nous voulons également remercier tout particulièrement tous les donateurs qui font partie du conseil des Gouverneurs de la Fédération. Outre leur contribution financière, leur adhésion à notre mouvement constitue une sorte d'engagement à appuyer les causes de nature environnementale.

Un remerciement bien senti est adressé à M. Jacques Gauthier, premier vice-président de Kruger inc. qui a été notre président d'honneur lors du souper-bénéfice de Québec en octobre dernier. Cet événement a connu son meilleur succès en 20 ans d'existence tant sur le plan financier que par la diversité des sources de contributions.

Nos remerciements s'adressent également à nos partenaires des autres fédérations de la faune, soit la Fédération québécoise de la faune, la Fédération des pourvoiries du Québec, la Fédération des gestionnaires de zecs et la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec pour leur appui moral en cette année particulièrement difficile.

Nous nous en voudrions d'oublier la Fondation de la faune du Québec, son personnel et son président, M. Bernard Beaudin, qui nous assurent d'un appui moral, technique et financier indéfectible. Au fil des ans, la Fondation de la faune du Québec est devenue un partenaire incontournable et essentiel à la survie de la Fédération.

Des remerciements tout particuliers sont également adressés à M. Pierre Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, pour sa sollicitude à notre égard, de même qu'au personnel de son cabinet politique et plus particulièrement, à M. Marc Alain pour sa très grande disponibilité. Enfin, merci à l'ensemble des fonctionnaires du secteur Faune, sous la direction de M. George Arsenault, avec lesquels nous transigeons de façon très agréable, presque quotidiennement.

En terminant ce rapport des membres du conseil d'administration, je me dois de remercier personnellement, les anciens présidents de la Fédération, MM. Jean Racine, André Vézina, Bernard Beaudin et Jean-Pierre Mailhot de même que deux membres supporteurs indéfectibles que sont Pierre Tremblay et Richard Poulain. Leur appui moral et leur contribution bénévole dans les diverses activités de levées de fonds de la Fédération et chaque fois que je sens le besoin de m'appuyer sur l'expérience m'ont été d'un grand secours. Ils sont les dépositaires de la riche tradition de la Fédération et je leur en sais gré.

Mes tout derniers remerciements s'adressent enfin aux membres du conseil et aux membres du comité exécutif qui m'ont aidé et supporté pendant toute l'année. Sans eux, le rapport du président ne pourrait être le bilan positif que j'ai eu le plaisir de vous présenter.

Québec, 27 avril 2005